



## **COMPTE RENDU de REUNION du COMITE DIRECTEUR 3 Mai 2018 (Bureau du LAVANDOU)**

- Personnes présentes (10) : Jean-Benoît TORCHET (JBT), Boris BRIDOULOT (BBR), Jean-Paul RUCHET (JPR), Michelle BALASSE (MBA), Michel BERNARD (MBE), Michel BRULE (MBR), Dominique BUISSON (DBU), Hélène CANET (HCA), Marie-Noëlle DANCOING (MND), Alain MICHEL (AMI).
- Personne absente (1) : Gérard MAZZEGA (GGM) excusé.
- Personne invitée (1) : Michel RIBAUT (MMR)

### **Conformément à l'Ordre du Jour**

JBT ouvre la séance à 18h.

#### **REUNION du COMITE DIRECTEUR du 22 Février 2018**

Mis au vote par AMI, le compte rendu est adopté à l'unanimité sans modification.

#### **ANIMATEURS**

JPR fait le point sur le déroulement de la saison. Malgré les mauvaises conditions météorologiques, le programme du 1<sup>er</sup> trimestre a été à peu près bien rempli. Sur une quarantaine de randonnées possibles, il y a eu 18 modifications. Quant au deuxième trimestre, il y a eu 12 modifications en moins d'un mois. Face au constat visuel des animateurs, voir des adhérents, affirmant une baisse de la fréquentation de nos adhérents aux diverses randonnées pédestres et autres marches modiques, JPR, suivant les statistiques de HOH, nous donnent les chiffres suivants : Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 20 adhérents n'ont pas participé. Les ½ journées ont été fréquentées par 73 personnes dont 41 ont effectués 3 sorties et plus. Les journées ont été fréquentées par 58 adhérents dont 34 ont effectués 3 sorties et plus.

#### **ANIMATEURS : Programme**

La réunion Programme du 3eme quadrimestre aura lieu le 31 Mai. Suite aux différentes remarques de certains sur cette date trop précoce, JPR et AMI indiquent qu'il est nécessaire de finaliser le programme avant la période estivale. Sauf à prévoir une réunion fin Juillet afin d'être prêt pour fin Aout, ce qui est difficilement compatible avec notre activité bénévole.

## RANDONNEES et ACTIVITES ANNEXES

Le Bureau demande aux responsables de chaque manifestation de lui faire remonter régulièrement la liste nominative des inscrits, ce qui est adopté sans objection.

## RANDONNEES et ACTIVITES ANNEXES

JBT confirme la position du Bureau relative à l'organisation de sorties, randos et autres, supérieure à 1 journée.

Les parties hébergement, restauration, voyage sont du ressort des responsable voyages. A ce titre, les organisateurs de manifestations devront prendre contact en amont avec ces derniers afin de finaliser le projet avant toute décision.

Suite à la remarque de MBE, il n'est pas question de remettre en cause son projet déjà finalisé, dans le cadre de la sortie au Ventoux, et qui doit être programmé lors de la réunion programme Q3 du 31 Mai

(Sortie sur 3 jours et 2 nuits, covoiturage, hébergement à Bédoin, cout 200 €uros environ)

## FETE de la RANDONNEE

Prévue le 13 Mai à la Seyne sur mer, 10 participants sont inscrits.

JBT enverra le tableau et le règlement global aux organisateurs et planifiera le covoiturage.

Chaque participant sera revêtu d'un teeshirt DPLB.

JBT en remettra aux participants qui en seront dépourvus.

## TRAIL du LAVANDOU

Prévu aussi le 13 Mai, 28 signaleurs se sont inscrits.

PLE et MBE gèrent le dossier.

De vifs échanges ont lieu sur la distorsion du nombre d'inscrits entre la fête de la randonnée et le trial.

JPR, MBR, AMI, entre autres, estiment que la priorité était de participer à la fête de la randonnée, qui est le cœur de notre activité.

MBE affirme qu'il est nécessaire de répondre favorablement aux demandes des organisateurs des différentes manifestations organisées sur nos communes.

Dont acte.

## SEJOUR RANDO TOSCANE

HCA confirme l'inscription de 25 adhérents.

Ils seront accompagnés par 14 randonneurs extérieurs.

Le dossier est bouclé et HCA sera notre représentante sur site.

## SEJOUR RANDO PRINTEMPS 2019

HCA confirme que le projet du séjour d'automne est abandonné pour 2018.

Par contre les contacts noués à cette occasion serviront de base pour la proposition du prochain séjour de printemps dans les Pyrénées.

MBE se propose de lui faire partager les informations dont il dispose sur la région concernée.

### RANDONNEE TOULON à PIED

MBR indique avoir 27 inscrits.

Il n'y a donc pas de relance à faire.

Par contre nécessité de bien rappeler aux adhérents que le repas sera à régler sur place.

### REPAS ANIMATEURS

A la demande de JPR, le Bureau propose d'organiser un repas spécifique afin de les remercier de leur implication dans le déroulement de nos programmes.

Suite à de nombreux échanges entre les membres du CoDir, ce projet est abandonné au profit d'une reconnaissance plus élargie aux membres des forces vives, savoir :

Remise d'un présent vestimentaire important aux animateurs et d'un présent de moindre importance aux autres membres des forces vives.

Le CoDir vote à l'unanimité un budget maximum de 1.000 €uros.

JBT a en charge ce dossier, en essayant d'en minimiser le cout final.

### REPAS de FIN de SAISON

HCA confirme qu'il aura lieu le 17 Juin à 12h30 au Domaine du Mirage.

Le repas tout inclus, de l'apéritif au café, a été négocié à 40 €uros.

Sur proposition du Bureau, le CoDir accepte à l'unanimité de prendre en charge une contribution de 10 €uros par adhérent.

HCA pilotera la diffusion d'un bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard le 4 Juin, accompagné du règlement, soit 30 €uros par adhérent et 40 €uros par invité.

### PIQUE-NIQUE de FIN de SAISON

MBR prend en charge son organisation.

Un budget de 150 €uros est ouvert à l'unanimité afin d'organiser l'apéritif : boisson et amuse-bouche.

MBR rappelle qu'il s'agit d'un repas partagé apporté par chacun.

Il rappelle également que les non-randonneurs peuvent y participer.

JPR et MBR ont en charge d'en faire l'annonce.

### BULLETIN d'ADHESION 2018/2019

#### QUESTIONNAIRE DE SANTE

AMI fait le point sur les modifications du prochain bulletin.

Le Bureau propose de ne pas répercuter la hausse de 1 €uro décidée par notre fédération.

Après échange, le CoDir vote cette répercussion.

Après interrogation des membres, il ressort que cette décision est du seul ressort du CoDir, l'assemblée lui ayant statutairement donné délégation.

AMI fera donc l'ajustement correspondant.

La cotisation annuelle passera ainsi de 49 à 50 €uros pour une personne seule.

Quant au paragraphe relatif à la mise en œuvre de l'arrêté relatif à la Protection des Données (RGPD), aucune remarque n'a été formulée.

JBT, en tant que Président, en sera le correspondant vis-à-vis des adhérents et des tiers.

### PERMANENCE T3

AMI indique que la saison démarrera le Mardi 4 Septembre.

Les permanents s'étant déclarés, AMI constituera le tableau correspondant.

Le programme Q3 définira précisément les dates des premières randonnées.

### FORUM des ASSOCIATIONS

Le forum est organisé par la ville de Bormes le 15 Septembre.

A l'unanimité il est souhaité l'obtention d'un grand stand pour la seul DPLB.

JBT propose de refaire les tableaux photos, ce qui est accepté.

Chaque participant actif à cette manifestation sera doté d'un teeshirt DPLB.

JBT prend en charge l'organisation globale.

### JOURNEE ANNIVERSAIRE DPLB 2019

En accord avec BTU, la date de la prochaine réunion est fixée au 7 Juin.

JBT en informera les adhérents.

### TELETHON 2018

JBT informe le CoDir qu'une première réunion d'information aura lieu le 7 Juin, concomitamment à la réunion du 30° anniversaire, afin d'avoir le maximum d'adhérents à cette réunion.

Le but est de connaître l'intérêt manifesté et de constituer une équipe intéressée à développer les projets émis par chacun.

JBT en fera l'annonce.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Elle aura lieu le 29 Septembre à 16h et sera suivie d'un apéritif offert à tous.

S'ensuivra un buffet pour un cout d'inscription de 10 Euros.

JBT s'occupera de la salle et de l'organisation et HCA des collations.

A cette occasion AMI rappelle que le CoDir sera démissionnaire.

Il y a donc lieu de connaître les intentions des membres actuels et des postulants éventuels.

Un tour de table est fait en conséquence.

En conclusion, chacun devra se positionner rapidement et les contacts devront être intensifiés auprès des postulants éventuels.

Des rencontres informelles devront être régulièrement organisées afin de présenter une liste complète lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il est rappelé également que la nomination du futur président doit être entérinée par la dite AGO.

### SEMAINE VAROISE de la RANDONNEE PEDESTRE

Le programme n'est pas encore connu.

JBT a en charge de récupérer les programmes officiels qui devraient être à disposition lors de la fête de la randonnée.

A l'interrogation de MBE, AMI rappelle que le CoDir a déjà voté la fourniture de teeshirts à tous les animateurs DPLB assurant une des randonnées inscrites.

### PROCHAINE REUNON du BUREAU

Pour information elle est fixée au Jeudi 21 Juin.

### PROCHAINE REUNION du CODIR

Sur proposition d'AMI, elle est fixée au Jeudi 6 Septembre.

AMI rappelle que les documents relatifs à la convocation à l'AGO devront être validés à cette occasion.

### POINTS DIVERS

Pas de points divers sollicités au préalable.

Par contre plusieurs informations ont été données en cours de réunion.

### CHALLENGE UFOLEP

JPR indique que le classement final du challenge marche nordique UFOLEP83 fait ressortir la DPLB au 4eme rang.

Par contre, en terme de distance totale parcourue par les membres de chaque association, l'équipe ressort en 16° position.

Félicitations donc aux membres de notre équipe.

### COURSE des PLAGES

L'organisateur de la course des plages du 2 Juin, dans le cadre de Sports en Lumière, nous sollicite pour obtenir la participation de 10 signaleurs.

MBE organisera cette opération.

### BIATHLON

Nous ne connaissons pas encore la date ni les besoins.

Dossier à suivre par MBE.

### CORSO 2018

MBA fait le point sur le compte d'exploitation.

Le résultat ressort excédentaire à hauteur de 115,88 Euros.

### MEETING FORMULE 1

JBT indique avoir reçu à l'instant une demande de la mairie du Lavandou pour fournir 15 personnes afin d'assurer la sécurité des spectateurs lors du Show F1 programmé ce prochain Dimanche, le 6 Mai.

Il est prévu diverses démonstrations de véhiculés de Formule 1 dans le cadre du retour du Grand Prix de France au Castellet.

Décision prise de ne rien faire, le délai de 2 jours étant trop court pour rassembler des adhérents.

### SEJOUR RAQUETTE 2019

HCA nous fait part de ses réflexions sur le prochain séjour raquette.

Le CoDir lui demande d'y travailler dès maintenant sans attendre la prochaine assemblée générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Président lève la séance à 20h10.

JPR invite les membres du CoDir à déguster le Rosé 2017.